

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
LIMITEE

A/C.2/L.360  
12 décembre 1957  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Douzième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Point 28 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES PAYS SOUS-DEVELOPPEES

Financement du développement économique

Etats-Unis d'Amérique. Amendements à la partie B du projet de résolution commun révisé présenté par l'Argentine, Ceylan, le Chili, l'Egypte, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, les Pays-Bas, le Venezuela et la Yougoslavie (A/C.2/L.331/Rev.1)

Partie B

1. Au paragraphe 1, remplacer les mots "programmes d'assistance technique et de développement" par les mots "programmes d'assistance et de développement techniques".
2. Au paragraphe 2, supprimer les mots "dans un avenir plus immédiat".
3. Au paragraphe 4, ajouter après le mot "Annexe" le membre de phrase suivant : "et des vues et suggestions que les gouvernements auront fait connaître en exécution du paragraphe 7 ci-dessous".

-----

57-34715

10.

